

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

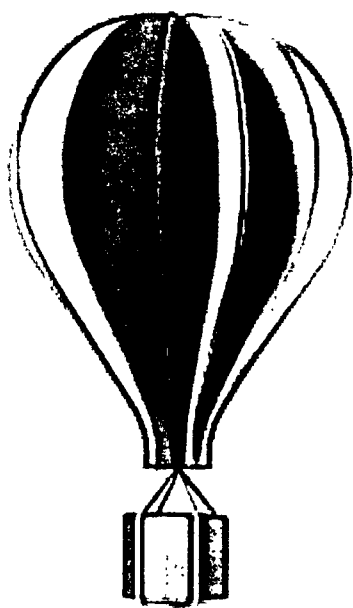
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00845
Numéro SIREN : 410 218 010
Nom ou dénomination : CEGID

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/030641



**Ouvrir
les possibles**

cegid

CEGID SAS

31 décembre 2021

Comptes Sociaux

A stylized, handwritten signature in black ink. It features a vertical line on the left that curves into a series of loops and a long horizontal tail extending to the right.

COMPTES SOCIAUX

Sommaire

SOMMAIRE

Page 3	Compte de résultat
Page 4	Bilan actif
Page 5	Bilan passif
Page 6	Variation des flux de trésorerie
Page 7	Notes annexes

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2021	% C.A.	2020	% C.A.	2021/2020
PRODUITS					
Ventes de marchandises	1 709		1 946		-12,1%
Production vendue	459 109		422 168		8,8%
CHIFFRE D'AFFAIRES	460 819	100%	424 113	100%	8,7%
Production stockée					
Production immobilisée	37 740		35 167		7,3%
Reprises/amortissements et provisions	12 404		9 747		27,3%
Transfert de charges	165		171		-3,9%
Autres produits	78		954		-91,8%
TOTAL DES PRODUITS	511 205		470 153		8,7%
ACHATS ET CHARGES EXTERNES					
Achats de marchandises	636	0,1%	1 295	0,3%	-50,8%
Variation de stock (marchandises)	-7	0,0%	319	0,1%	-102,1%
Achats de matières premières & autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières)	0	ns	0	ns	ns
Autres achats & charges externes	139 879	30,4%	119 802	28,2%	16,8%
<i>SOUS-TOTAL</i>	<i>140 508</i>	<i>30,5%</i>	<i>121 417</i>	<i>28,6%</i>	<i>15,7%</i>
CHARGES D'EXPLOITATION					
Impôts, taxes et versements assimilés	6 591	1,4%	9 717	2,3%	-32,2%
Salaires et traitements	109 583	23,8%	112 872	26,6%	-2,9%
Charges sociales	53 488	11,6%	54 386	12,8%	-1,7%
Amortissements et provisions	53 779	11,7%	57 636	13,6%	-6,7%
Autres charges	1 590	0,3%	1 449	0,3%	9,7%
<i>SOUS-TOTAL</i>	<i>225 031</i>	<i>48,8%</i>	<i>236 060</i>	<i>55,7%</i>	<i>-4,7%</i>
TOTAL DES CHARGES	365 539	79,3%	357 477	84,3%	2,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	145 666	31,6%	112 676	26,6%	29,3%
Produits financiers	6 722		44 883		-85,0%
Charges financières	16 440	3,6%	12 653	3,0%	29,9%
RESULTAT FINANCIER	-9 718	-2,1%	32 229	7,6%	-130,2%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	135 948	29,5%	144 906	34,2%	-6,2%
Produits exceptionnels	9 445		7 141		32,3%
Charges exceptionnelles	10 775		15 871		-32,1%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 330	-0,3%	-8 730	-2,1%	-84,8%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 247	0,7%	2 638	0,6%	23,1%
Impôts sur les bénéfices	23 922	5,2%	20 190	4,8%	18,5%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	107 450	23,3%	113 348	26,7%	-5,2%

COMPTES SOCIAUX

Bilan actif

(en milliers d'euros)	Montant Brut 31/12/21	Amortisse- ments et dépréciations	Montant Net 31/12/21	Montant Net 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	2	2		
Frais de développement	504 356	414 688	89 668	76 002
Concessions, brevets	36 778	25 795	10 983	10 627
Fonds commercial	316 053	50	316 003	262 574
Autres immobilisations incorporelles	79 168	11 992	67 175	39 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Inst. techn. mat. et out. indust.				
Autres immobilisations corporelles	22 435	17 719	4 716	4 994
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	644 661	12 494	632 167	170 960
Autres titres immobilisés	327	297	30	30
Prêts	2 425		2 425	2 269
Autres immobilisations financières	951	210	741	395
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 607 155	483 247	1 123 907	567 096
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Marchandises	122	65	57	27
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	129 002	20 168	108 833	108 287
Avoirs à recevoir	747		747	1 074
Personnel	92		92	265
Etat et autres collectivités publiques	11 841		11 841	11 614
Comptes courants groupe	40 805	18 427	22 378	21 196
Autres créances	208	43	165	722
TRESORERIE				
Disponibilités	5 229		5 229	3 325
TOTAL ACTIF CIRCULANT	188 046	38 704	149 342	146 511
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 491		8 491	10 653
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	8 491		8 491	10 653
Ecart de conversion actif	273		273	1 597
TOTAL GENERAL	1 803 965	521 951	1 282 014	725 857

COMPTES SOCIAUX

Bilan passif

(en milliers d'euros)	Montant Net 31/12/21	Montant Net 31/12/20
Capital social	23 248	23 248
Primes d'émission, fusion, apport	86 310	86 310
Réserve légale	2 325	2 325
Report à nouveau	267 329	153 981
Acompte sur dividende		
Résultat de l'exercice	107 450	113 348
Subvention d'investissement		
Provisions règlementées	26 455	25 308
TOTAL CAPITAUX PROPRES	513 117	404 520
Provisions pour risques	4 976	6 741
Provisions pour charges	21 749	21 913
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	26 725	28 655
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires	11 799	10 454
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers	318	312
Groupe	569 287	137 086
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 442	46 490
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	30 643	32 926
Organismes sociaux	17 330	16 763
Etat taxes sur le chiffre d'affaires	23 106	21 269
Autres dettes fiscales et sociales	2 574	3 526
Dettes sur immobilisations	11 232	3 357
Autres dettes		
Clients créditeurs	5 114	4 328
Autres charges à payer	1 270	1 444
TOTAL DETTES	724 114	277 955
Produits constatés d'avance	17 300	14 377
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	17 300	14 377
Ecart de conversion passif	758	350
TOTAL GENERAL	1 282 014	725 857

COMPTES SOCIAUX

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT NET	107 450	113 348
Amortissements et provisions nets	42 717	51 450
Incidence du mali de fusion		
Plus ou moins values	14	179
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	150 181	164 978
Variation du besoin en fonds de roulement	15 838	-4 420
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	166 019	160 557
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-53 453	-45 835
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-701	-1 169
Acquisitions d'immobilisations financières	-565 349	-39 482
Variation des avances, prêts et dépôts	18 370	13 334
Cessions d'immobilisations	-16	0
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES INVESTISSEMENTS	-601 149	-73 152
SOUS-TOTAL VARIATION DE LA TRESORERIE	-435 130	87 406
Variation des capitaux propres		
Variation du compte courant Cegid Group	418 529	-61 028
Variation du compte courant et des avances aux filiales étrangères	-2 592	4 141
Distribution de dividendes	0	0
Variation de la trésorerie liée aux sociétés fusionnées	6 071	-534
Subvention d'investissement	0	-120
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DU FINANCEMENT	422 008	-57 541
VARIATION DE TRESORERIE	-13 122	29 865
TRESORERIE D'OUVERTURE	-13 120	-42 985
TRESORERIE DE CLOTURE	-26 242	-13 120
Détail de la trésorerie de cloture	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	5 229	3 325
Comptes courants débiteurs	0	0
Découverts, concours bancaires	-12 116	-10 766
Comptes courants créditeurs (hors C/C Cegid Group)	-19 355	-5 679
Total de la trésorerie	-26 242	-13 120

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

1 Événements significatifs

Cegid a poursuivi sa politique de croissance externe et de simplification des structures juridiques du groupe.

Acquisitions

Cedricom

Cegid a procédé à l'acquisition, le 11 février 2021, des actions représentant la totalité du capital de la société Cedricom, société spécialisée dans les solutions de gestion et d'échanges de flux bancaires.

Dhatim et Dhatim Holding

Avec l'acquisition, le 5 mars 2021, de Dhatim, éditeur français de logiciels fondé en 2008 et basé à Paris, Cegid complète sa stratégie innovante et renforce son positionnement sur les marchés de l'expertise comptable et de la paie.

Arthaud Courthéoux et Associés (ACA)

Cegid a procédé, le 1^{er} avril 2021, à l'acquisition des sociétés du groupe KAC3, dont ACA, éditeur français de solutions SaaS dédiées à la gestion de trésorerie et au traitement des flux financiers.

Talentsoft

En date du 9 juillet 2021, Cegid a réalisé l'acquisition de la société Talentsoft, leader en France et en Europe des solutions Cloud de Gestion des Talents. Cette acquisition majeure permet à Cegid de se positionner en tant que leader des éditeurs européens de solutions de Gestion du Capital Humain - recouvrant la paie et les ressources humaines – et d'accélérer son expansion dans toute l'Europe et dans d'autres régions du monde sur un marché en forte croissance.

Lib Diffusion

Cegid a fait l'acquisition, le 21 octobre 2021, de la société Lib Diffusion, spécialisée dans l'édition de logiciels de comptabilité pour les professions libérales.

Robotics

La société Méta4 Spain, filiale à 100% de votre société, a acquis le 30 novembre 2021, la totalité du capital social de la société Robotics, société de droit espagnol spécialisée dans les solutions SaaS de gestion des temps (GTA), qui est basée en Catalogne. Avec cette acquisition, Cegid renforce sa position de leader en Europe sur le marché des solutions SaaS de gestion de la paie, des temps et des talents, sur les segments des PME et grands-comptes.

Simplification des structures juridiques

Dans un souci de simplification de l'organigramme du groupe, il a été procédé à la transmission universelle de patrimoine des sociétés Cedricom, Dhatim Holding et Dhatim, KAC3, Arthaud Courthéoux et Associés (ACA) et les autres filiales de ce groupe, Alysion Technologies, ACA Flux et ACA Customer au profit de Cegid.

Nouveau financement SFA

Cegid Group et Cegid SAS ont intégré le 5 juillet un nouveau financement SFA (SENIOR FACILITIES AGREEMENT).

Dans ce contexte, Cegid Group qui a bénéficié d'une partie du financement a conclu une convention de prêt inter-compagnie avec Cegid SAS d'un montant de 470 M€ dédié à l'acquisition des titres de la Société Talentsoft par cette dernière.

Situation et activité de la société durant l'exercice écoulé

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie COVID-19. Cet événement, a contraint votre société à faire évoluer son organisation, depuis le printemps 2020, afin de continuer à servir ses clients et assurer les fonctions vitales de l'entreprise.

Une forte majorité des salariés opèrent désormais en télétravail une partie de la semaine permettant ainsi un service aux clients sans diminution de qualité. Dans ce contexte, une attention toute particulière demeure portée sur le suivi des encaissements clients et la préservation de la trésorerie.

Par ailleurs, au mieux de notre connaissance actuelle, la crise résultant de la pandémie n'expose pas Cegid à des incertitudes significatives au regard des actifs et passifs comptabilisés au 31 décembre 2021.

2 Règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général. Ces comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés dans le respect des principes comptables de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Immobilisations incorporelles

a) Logiciels acquis

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 1 à 8 ans.

b) Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont activés dès lors que l'entreprise peut démontrer :

- Son intention, sa capacité financière et technique à mener le projet de développement à son terme,
- Qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- Que le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société dans le cadre de son activité d'édition (création de progiciels commercialisables) concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé.

Leur évaluation est faite sur la base des charges directes de salaire majorées, d'une part des charges sociales et, d'autre part, de frais de fonctionnement calculés selon un coefficient déterminé sur la base des charges de fonctionnement des services concernés.

Les frais de développement correspondant à des projets non encore finalisés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et ne font pas l'objet d'amortissements. Ces projets sont néanmoins suivis et peuvent donner lieu le cas échéant à une dépréciation.

Les frais de développement sont amortis linéairement de la façon suivante :

- Plates-formes technologiques récentes.....5 ans
- Produits millésimés.....1 an
- Autres plates-formes de développement.....3 ans

En cas d'indice de perte de valeur, la valeur nette comptable des frais de développement est comparée à leur valeur recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant. La valeur recouvrable est appréciée notamment en fonction des perspectives de commercialisation des projets.

La société utilise la faculté de déduire intégralement, via un amortissement dérogatoire, les frais de développement relatifs à des dépenses de conception de nouveaux progiciels.

c) Fonds commercial

En application du règlement ANC 2015-06, les malis

techniques issus des TUP en faveur de Cegid SAS sont affectés en fonction des actifs sous-jacents et, le cas échéant, en fonds commercial pour le solde.

Le poste « fonds commercial » n'est pas amorti mais fait l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque l'évaluation faite à la clôture de l'exercice est inférieure la valeur au bilan.

Un test de dépréciation est réalisé à chaque clôture.

La valeur d'usage de ces actifs correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie calculée selon la méthode DCF « Discounted Cash Flow ». Le business plan qui sous-tend ces DCF couvre une période de 5 ans.

L'évaluation est faite globalement si le ou les fonds concernés sont indissociables de l'activité de l'entreprise.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et autres). Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode linéaire sur la durée probable d'utilisation du bien, selon les modalités suivantes:

- Agencements et aménagements.....3 à 10 ans
- Matériel informatique 3 et 4 ans
- Matériel de bureau 5 et 10 ans
- Mobilier de bureau 8 ans
- Matériel et outillage..... 5 ans
- Matériel de transport 2 et 3 ans

Les valeurs résiduelles sont en général considérées comme nulles.

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition, qui intègre les frais d'honoraires liés à leur acquisition.

Une dépréciation est constituée sur les titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire, établie en fonction des critères indiqués ci-dessous, est inférieure à la valeur d'inscription au bilan :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale et de ses perspectives de rentabilité (méthode des DCF)
- valeur déterminée par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur.

Une dépréciation n'est toutefois constatée que lorsque la société a atteint un rythme d'exploitation normal s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration dans le Groupe Cegid est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

Les frais d'acquisition incorporés aux titres de participation font l'objet d'un amortissement dérogatoire linéaire sur 5 ans.

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

2.5. Prêts, dépôts et cautionnement

Ces éléments sont évalués à leur valeur nominale et font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation.

2.6. Stocks

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les frais de transport, de manutention et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition de produits finis, moins les rabais commerciaux, remises et escomptes financiers.

- Le stock de matériel informatique est évalué selon la méthode du PMAP (Prix Moyen d'Achat Pondéré). La VNR (Valeur Nette de Réalisation) correspond au prix de vente estimé de ces produits, diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constituée si la VNR est inférieure au coût d'achat.
- Les stocks de matières premières (ensembles et sous-ensembles) permettant d'effectuer des échanges standards et de pièces détachées de l'activité maintenance de matériels sont évalués selon les méthodes suivantes :
 - La valeur brute des ensembles et sous-ensembles comprend le prix d'achat et les frais accessoires,
 - Les pièces détachées sont valorisées selon la méthode PMAP (Prix d'Achat Moyen Pondéré).
 - Une dépréciation est constituée pour tenir compte de la valeur d'utilité, en référence notamment au portefeuille des contrats en cours et à la rotation des pièces ou en fonction de la valeur nette de réalisation.

2.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.8. Trésorerie

Elle comprend les liquidités et les comptes courants bancaires.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur évaluation, à la clôture de l'exercice, est effectuée pour les SICAV et Fonds Communs de Placement sur la base du dernier prix de rachat connu.

Dans le cas de titres cotés, l'évaluation est réalisée sur la base de la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice.

Si la valeur résultant des méthodes d'évaluation ci-dessus est inférieure au coût historique d'acquisition, une dépréciation est constituée. Toutefois, cette dépréciation n'est pas constituée lorsque la moins-value latente y afférente peut être compensée par des plus-values latentes sur des titres de même nature.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode « premier entré / premier sorti ».

2.9. Provisions pour risques et charges

a) Provisions

Ces provisions sont constituées en fonction d'évaluations au cas par cas des risques et charges correspondants.

Une provision est constituée chaque fois que les organes de Direction de la société ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, et que le montant de cette obligation peut être évalué de façon fiable.

Les litiges concernent notamment des litiges prud'homax et commerciaux. Certains litiges faisant l'objet d'assignations ont donné lieu après analyse interne et avec les conseils de la société à diverses provisions destinées à couvrir le risque estimé.

A la connaissance de la société, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, la situation financière ou les résultats de Cegid.

b) Engagements de retraite

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et médaille du travail) font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes sociaux.

La société a constaté une provision correspondant au montant des engagements de l'entreprise vis-à-vis des membres de son personnel ainsi que de ses mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite, pension, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite. Le montant de ces engagements est calculé sur la base des salaires actuels en chiffrant les indemnités qui seront versées aux salariés lors de leur départ volontaire à la retraite, pondérées par les informations suivantes :

- La revalorisation attendue des salaires,
- L'âge de départ à la retraite maintenu à 65 ans (hypothèse cohérente avec la loi du 9 novembre 2010 portant réforme sur les retraites, et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 portant sur le report de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans. Cette hypothèse n'a pas été modifiée par rapport à l'évaluation précédente, l'impact de ce changement étant peu significatif),
- L'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de survie prospective établie par l'INSEE et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique,
- Le taux d'actualisation, correspondant au taux sur la zone euro pour une maturité à 10 ans pour les entreprises de première catégorie.

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

La mise à jour de 17 novembre 2021 de la recommandation ANC 2013-02 est sans impact sur le montant des engagements de retraite compte tenu de la convention collective applicable.

Portabilité des droits sociaux :

L'avenant n°3 de mai 2009 à l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2008, a instauré la mise en place à compter du 1^{er} juillet 2009 d'un mécanisme de complémentaire santé et prévoyance au profit des salariés licenciés pendant une période postérieure à l'emploi. La société traite cet avantage comme une indemnité de fin de contrat de travail et l'enregistre au moment de la rupture du contrat à l'initiative de l'entreprise.

2.10. Comptes de régularisation

Lorsque la facturation concernant notamment les contrats d'assistance progiciels et de maintenance matériels, porte sur l'exercice en cours et sur les exercices à venir, des produits constatés d'avance sont enregistrés pour tenir compte de la règle de rattachement des produits à l'exercice concerné.

2.11. Opérations en devises

En application du Règlement ANC 2015-05, les créances et dettes en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Écarts de conversion – Actif/Passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes, sauf en cas de couverture, où la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert.

Les pertes et gains de change réalisés sont comptabilisés en résultat d'exploitation ou financier selon la nature de la créance/dette.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

2.12. Composantes du compte de résultat

a) Chiffres d'affaires

Les principes comptables du groupe Cegid conduisent à reconnaître le chiffre d'affaires par nature d'activité, en fonction des critères suivants :

- en ce qui concerne l'activité édition :
 - le fait générateur de la vente de licences, de progiciels, et de logiciels est la livraison au client. La société reconnaît le chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété du produit sont transférés,
 - la prise en compte du chiffre d'affaires récurrent de la maintenance et du SaaS est réalisée au prorata temporis.
- en ce qui concerne l'activité services associés :

- la prise en compte des prestations de service est faite au fur et à mesure de leur réalisation,
- la prise en compte du chiffre d'affaires récurrent est réalisée prorata temporis.

b) Production immobilisée

Les coûts de développement engagés par la société dans le cadre de son activité d'édition (création de progiciels commercialisables) concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Leur évaluation est faite sur la base des charges directes de salaires majorées, d'une part des charges sociales et d'autre part, de frais de fonctionnement calculés selon un coefficient déterminé sur la base des charges de fonctionnement des services concernés.

c) Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent notamment l'intéressement en fonction du dernier accord signé.

d) Impôts et taxes et versements assimilés

La société considère la CET (Contribution économique territoriale), englobant la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée) et la CFE (Contribution Foncière des entreprises), comme une charge d'exploitation considérant que le changement fiscal consiste essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. Aussi il n'y a pas lieu d'appliquer à ces cotisations un traitement comptable différent de celui de la taxe Professionnelle.

2.13. Résultat exceptionnel

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (cessions d'éléments d'actif et reprises de provisions initialement dotées en charges exceptionnelles).

2.14. Charge d'impôts

La charge d'impôts incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants déduction faite des crédits d'impôts (Crédit d'impôt recherche, Crédit d'impôt mécénat, Crédit d'impôt famille)

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, la société Cegid a opté pour le dispositif fiscal de faveur sur les revenus de licences et sous licences d'actifs incorporels permettant de bénéficier d'un taux d'impôt société réduit à 10%.

La base de revenu ayant bénéficiée du taux réduit à 10% dans le cadre du dispositif de la Patent Box est de 60,8 millions d'euros pour l'exercice clos au 31/12/2021 générant une économie d'impôt de 10,6 millions d'euros.

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

3. Notes sur l'actif

3.1. Actif immobilisé

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/20	Augmen- tations	Diminu- tions	Transferts	Autres mouve- ments	Solde au 31/12/21
VALEURS BRUTES						
Immobilisations incorporelles :						
- frais de développement	467 763	44 757	-11 972	675	3 132	504 356
- fonds commercial	262 624		-16 775		70 203	316 053
- autres immobilisations incorporelles	78 714	8 697	-1 607	-675	30 818	115 947
Immobilisations corporelles	19 607	701	-703		2 829	22 435
Immobilisations financières :						
- titres	179 431	564 967	-28		-103 761	640 609
- créances	7 508	382	-438		303	7 755
TOTAL	1 015 647	619 505	-31 523	0	3 526	1 607 155
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS						
Immobilisations incorporelles	420 653	41 653	-13 413		3 635	452 527
Immobilisations corporelles	14 613	1 834	-701		1 973	17 719
Immobilisations financières :						
- titres	8 440		-28			8 412
- créances	4 844	23	-279			4 588
TOTAL	448 550	43 510	-14 421	0	5 608	483 247

3.2. État de suivi des malis de fusion

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/20	Augmen- tations	Diminu- tions	Solde au 31/12/21
Relations clientèle	42 083	28 232		70 315
Marques	1 000			1 000
TOTAL valeurs brutes	43 083	28 232	0	71 315
Amortissements des immobilisations incorporelles	7 747	4 245		11 992
TOTAL amortissements	7 747	4 245	0	11 992
TOTAL valeurs nettes	35 335			59 322

3.3. État des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/21	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Actif immobilisé	3 166	335	431	2 401
Actif circulant & charges constatées d'avance	152 604	152 604		
TOTAL	155 770	152 939	431	2 401

3.4. Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Clients & comptes rattachés : 17 571 K€, constitués par des factures à émettre

Autres créances : 985 K€

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

3.5. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 8 491 K€ au 31 décembre 2021. Elles concernent des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

3.6. Dépréciation d'actifs

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/20	Augmentation	Diminution	Autres mouve- ments	Solde au 31/12/21
Immobilisations financières	13 284	23	-307		13 000
Stocks	21	49	-21	16	65
Créances	20 565	7 479	-7 902	70	20 212
Comptes courants	17 017	2 084	-674	0	18 427
TOTAL	50 888	9 635	-8 904	86	51 705
		Dont dotations et reprises : - exploitation	7 528	-7 923	
		- financières	2 107	-981	
		- exceptionnelles	0		

3.7. Postes de l'actif concernant les entreprises liées

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/21	Dont entreprises liées
Immobilisations financières (valeurs brutes)	648 364	644 661
Participations et créances rattachées	644 661	644 661
Autres titres immobilisés	327	0
Dépôts et prêts	3 376	
Dépréciations sur immobilisations financières	-13 000	-12 494
Immobilisations financières (valeurs nettes)	635 363	632 167
Créances d'exploitation (valeurs brutes)	182 695	47 548
Dépréciations sur créances d'exploitation	-38 639	-18 427
Créances d'exploitation (valeurs nettes)	144 056	29 121
Comptes de régularisation	8 491	0

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

4. Notes sur le passif

4.1 Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital de Cegid est constitué de 23 247 860 actions d'une valeur nominale de 1 €.

4.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	subventions d'invest.	Résultat de l'exercice	Total
POSITION AU 31/12/2020	23 248	86 310	2 325	153 981	25 308	0	113 348	404 520
Répartition du résultat 2020				113 348			-113 348	0
Résultat de l'exercice 2021							107 450	107 450
Provisions réglementées					1 147			1 147
Subvention d'investissement						0		0
POSITION AU 31/12/2021	23 248	86 310	2 325	267 329	26 455	0	107 450	513 117

4.3 Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/20	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Solde au 31/12/21
Frais de développement	18 195	6 673	-7 603		17 266
Licences externes	6 213	3 078	-1 332		7 958
Frais d'acquisition des titres	900	408	-76		1 232
TOTAL	25 308	10 159	-9 011	0	26 455

4.4 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/20	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/21
Litiges salariés	2 751	1 043	-607	-211		2 975
Litiges clients	1 909	219	-211	-214		1 703
Autres provisions pour risques	487	25		-637	150	25
Provision pour perte de change	1 595	92	-1 414			273
Provision pour plans de réorganisation	0					0
Provision pour retraites	20 890	1 056	-2 902		1 266	20 311
Provisions sur locaux	1 023	485		-70		1 438
TOTAL	28 654	2 921	-5 134	-1 132	1 416	26 725
		Dont dotations et reprises : - exploitation	2 828	-4 506		
		- financières	92	-1 414		
		- exceptionnelles		-347		

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

4.5 Charges à payer incluses dans les postes du bilan

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/21
Emprunts (Intérêts courus)	
Fournisseurs	20 366
Dettes fiscales et sociales	37 021
Autres dettes	
TOTAL	57 387

4.6 Postes du passif concernant les entreprises liées

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/21	Dont entreprises liées
Dettes financières	581 403	569 268
Dettes d'exploitation	125 094	16 334
Dettes diverses	17 616	716
Comptes de régularisation	17 300	0
TOTAL	741 414	586 318

4.7 État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/21	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Etablissements de crédit	11 799	8 738	3 061	
Dettes financières diverses	569 604	27 725	71 880	470 000
Fournisseurs	62 674	62 674		
Dettes fiscales et sociales	73 652	73 652		
Autres dettes	6 384	6 384		
Produits constatés d'avance	17 300	17 300		
TOTAL	741 414	196 474	74 941	470 000

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

5. Notes sur le compte de résultat

5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Par nature d'activité :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Licences et services d'intégration	67 376	76 921
Récurrents	384 537	337 237
Matériels et installations	48	395
Divers et Groupe	8 858	9 561
TOTAL	460 819	424 113

L'activité de Cegid SAS est réalisée essentiellement en France.

5.2 Transferts de charges

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 165 K€ au 31 décembre 2021.

Ils concernent essentiellement les dons mécénat de compétence

5.3 Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2021	Dont entreprises liées
Produits financiers		
Dividendes et revenus sur participations	2 909	2 909
Intérêts sur comptes courants	1 052	1 052
Reprises de provisions	2 395	981
Boni de fusion		
Autres produits	366	
TOTAL	6 722	4 942
Charges financières		
Dotations aux provisions	2 200	2 107
Intérêts sur comptes courants	12 231	12 231
Mali de fusion	1 477	
Abandons de créances	110	110
Autres charges	422	
TOTAL	16 440	14 448
RESULTAT FINANCIER	-9 718	-9 506

5.4 Produits et charges exceptionnels

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits exceptionnels		
Reprises provisions exceptionnelles	9 362	6 806
Sur opérations de gestion	67	215
Produits de cession d'éléments d'actif	16	121
TOTAL	9 445	7 141
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles liées aux reprises	448	691
Dotations provisions exceptionnelles	10 324	15 000
Sur opérations de gestion		
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	2	179
TOTAL	10 775	15 871
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 330	-8 730

5.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

(en milliers d'euros)	Montant	Impôt
Allègements	25 883	6 684
Provisions et charges à payer à déduire en n+1	4 134	1 068
Autres provisions et charges à payer non déductibles temporairement	21 749	5 617
Déficits reportables et amortissements réputés différés	0	0
Amortissements	26 455	6 832
Amortissements dérogatoires	26 455	6 832

5.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôt & participation	Résultat Net
Résultat courant	135 948	-22 475	113 473
Résultat exceptionnel	-1 330	-1 447	-2 777
Participation des salariés		-3 247	-3 247
RESULTAT COMPTABLE	134 618	-27 169	107 450

La charge d'impôt de l'exercice tient compte d'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 1831K€ et d'une économie d'impôt de 10 640K€ liée au dispositif de la Patent Box.

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

6. Notes diverses

6.1 Effectif moyen

	2021	2020
Cadres	1 489	1 524
Employés	546	594
TOTAL	2 035	2 118

6.2 Engagements

6.2.1 Engagements reçus

- Garanties d'actif et de passif relatives aux acquisitions de sociétés.

(en milliers d'euros)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	Total au 31/12/21
Garanties actif-passif	2 000			2 000
Cautions bancaires reçues dans le cadre des acquisitions	1 474	11 657		13 130

6.2.2. Engagements donnés

- Cautions bancaires et engagements de loyers

(en milliers d'euros)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	Total au 31/12/21
Cautions bancaires	51	3 502	1 431	4 984
Loyers immobiliers	10 203	29 507	3 767	43 477
Loyers véhicules	321	479		800
Loyers matériels, infogérance (CRM, Cloud IBM)	37 754	97 440	14 047	149 241

- Nantissements

Au 31/12/2021, 3 338 455 actions ordinaires et 107 458 actions de préférence Talentsoft détenues par Cegid (soit 99.42% du nombre total des actions) étaient nanties dans le cadre du financement.

- Indemnités de départ en retraite

Le régime des indemnités de départ à la retraite de Cegid (convention collective Syntec) a été modifié (déplafonnement des indemnités) au cours de l'exercice 2004.

6.3 Information relatives aux parties liées

- Opérations réalisées entre les parties liées

(en milliers d'euros)	2021	2020
Créances d'exploitation nettes	29 121	28 034
Dettes d'exploitation	16 334	9 292
Redevances de Direction Générale	8 431	7 691
Autres redevances filiales	118	1
Achats	7 394	6 821
Autres charges	10 857	5 041
Charges d'exploitation	26 800	19 554
CA groupe	8 111	8 139
Autres produits	94	151
Produits d'exploitation	8 205	8 289

6.4 Rémunérations accordées aux dirigeants

Il n'y a pas de mandataires sociaux rémunérés directement par la société.

6.5 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Claudius Intermediate Luxco S.C.A., registered office at 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered under B205574.

6.6 Intégration fiscale

La société Cegid est intégrée au groupe fiscal (Claudius France) depuis le 01/01/2018.

L'impôt concerné s'entend de l'impôt société, des contributions additionnelles et sociales.

Les termes de la convention d'intégration fiscale souscrite par le Groupe prévoient que la société mère dispose sur la société fille d'une créance d'un montant égal à l'impôt théorique que la société fille aurait dû régler comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont appréhendées par la société mère et constatées en produits non imposables.

6.7 Événements postérieurs à la clôture

Le début de l'année 2022 est marqué par la permanence de la pandémie Covid19 entraînant un maintien des mesures prises en 2021 rappelées ci-avant.

Les événements récents avec l'invasion des troupes Russes en Ukraine constituent également des faits marquants de ce début d'année 2022...

CEGID ne possède aucun actif en UKRAINE, Russie et Biélorussie.

Au mieux de notre connaissance actuelle, ces événements n'exposent pas CEGID à des incertitudes significatives au regard des actifs et passifs comptabilisés au 31 décembre 2021.

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

COMPTES SOCIAUX

Notes annexes

6.8 Renseignements concernant les filiales et participations

Sociétés du Groupe	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Bénéfices ou pertes (-) du dernier exercice écoulé	Dividendes nets encaissés par la société en cours d'exercice
1. Filiales (50 % au moins de capital détenu par la société)									
ASP X SARL 52 Quai Paul Sédallan 69279 LYON Cedex 09	40 721	-4 605 368	100%	63 114	0	4 580 714	0	-16 877	
CEGID IBERICA SL Paseo de la Castellana 41 2 ^e Bloque B 28046 MADRID Espagne	3 008	-16 10 788	100%	2 18 007	0	2 257 210	119 852	468 106	
CEGID HONG-KONG Holdings Ltd 6th Floor - Alexandra House 18 Chater Road - Central HONG-KONG	864	-774 933	100%	149 000	0	2 014 599	0	-77 651	
CEGID LTD 1 Copperhouse Court caldecotte Milton Keynes MK7 8NL UNITED KINGDOM	1	2 618 286	100%	1	1	-2 121 729	8 698 562	2 177 267	1759 324
CEGID ITALIA Viale Jenner 73 20159 MILANO	10 000	1744 160	100%	1205 000	1205 000	-1594 842	6 393 666	1594 204	1 150 000
CEGID Portugal Av da Boavista 837, sala 12 4100-033 PORTO - Portugal	15 000	10 116 334	100%	10 147 2	10 147 2	-824 135	649 231	62 030	
CEGID Brasil Avenida Engadeiro Luis Antonio, N°2050 15° andar - Bela Vista - CEP 01318-002 SAO PAULO - BRASIL	764 808	-2 636 334	100%	856 650	0	1 657 488	83 297	-55 489	
CEGID TUNISIE 45 Avenue du Japon Monplaisir 1073 TUNIS - TUNISIE	51051	155 572	99%	62 700	62 700	0	0	-1797	
CEGID NORTH AFRICA Angle Rue de la Bauce et Bd Moussa Ibnou Nousser 28 Et, appt 5 CASABLANCA - MAROC	22 855	-90 483	100%	23 735	0	435 537	-20 227	-46 437	
CEGID INC CANADA 1450 rue City Councilors Immeubles Stenthal INC MONTREAL QUEBEC - CANADA	6 946 800	12 358 659	100%	9 208 078	9 208 978	-3 685 319	8 356 295	2 104 815	
CEGID CORPORATION 274, Madison Avenue #104 NEW YORK	7 155 407	-13 423 989	100%	6 777 682	0	21 959 949	5 154 496	-629 865	
CEGID SOFTWARE VOSTOK Kotlyakovskaya 3 bldg 1Room 5 15201 Moscow - RUSSIE									Société radiée le 5 mars 2021 0 -28 895
CEGID MAURITIUS Columbia Court 2nd Floor Avenue St Jean - Angle Drapier Quatre Bornes - ILE MAURICE	2	154 142	100%	2	2	155 360	395 862	1022	
Cylande Africa 4 Bd de l'Indénié ABIDJAN - COTE D'IVOIRE	15 000	-709 401	100%	27 322	0	713 278	0	-91810	
Cylande Chine 283, JianGuo Xi Lu Suite 612 SHANGAI - CHINE	127 019	4 15 935	100%	234 278	234 278	0	256 509	86 709	
META 4 Spain Centro Europa Empresarial - Edificio Roma 28290 Las Rozas de Madrid Madrid - ESPAGNE	601000	47 415 226	100%	18 015 021	18 015 021	-9 896 281	44 015 230	38 469 019	
YUPANA US 4020 Nason Avenue Suite 200 Concord, CA 94520 SAN FRANCISCO - USA	4 260	853 740	100%	7 763 377	7 763 377	-215 398	92 917	96 686	
Cegid New CO 52 Quai Paul Sédallan 69009 LYON	1000	401	100%	1438	1438	0	0	-370	
KOALABOXX Rue Colonel Bourg 1140 BRUXELLES 11 - Belgique	7 164	-92 587	100%	34 300 602	34 300 602	555 633	1780 165	-307 437	
TALENTSOFT 8 Rue Harault 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	3 465 847	15 386 933	100%	459 975 216	459 975 216	5 606 399	77 282 090	-14 901 477	
LIB DIFFUSION 52 Quai Paul Sédallan 69009 LYON	76 500	215 467	100%	1300 000	1300 000	0	241 999	101061	
2. Participations (détenues entre 10% et 50% par la société)									
3. Renseignements globaux sur des participations non reprises au 2.									
Diverses participations				326 527	0				

Cegid

Société par actions simplifiée
au capital de 23 247 860 euros
Siège social : 52 quai Paul Sédallian – (69009) LYON
410 218 010 RCS LYON

**EXTRAIT DU TEXTE DES DECISIONS A PRENDRE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 18 MARS 2022**

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte que le résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se traduit par un bénéfice de 107 449 591,18 euros et décide de l'affecter comme suit :

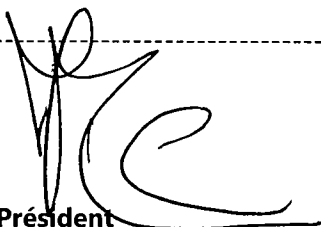
- Report à nouveau 107 449 591,18 euros
- Total 107 449 591,18 euros**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

[.]

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à Madame Frédérique Mondange, Responsable Service Juridique, porteur d'un original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes publications et formalités nécessaires.



Le Président

Cegid

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 23 247 860 euros
Siège social : 52 quai Paul Sédallian – (69009) LYON
410 218 010 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 MARS 2022

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte que le résultat, de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se traduit par un bénéfice de 107 449 591,18 euros et décide de l'affecter comme suit :

- Report à nouveau 107 449 591,18 euros

Total 107 449 591,18 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

[...]

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs à Madame Frédérique Mondange, Responsable Service Juridique, porteur d'un original d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes publications et formalités nécessaires.

Associé Unique
Cegid Group
Représenté par Monsieur Pascal Houillon



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

CEGID

Société par Actions Simplifiée
au capital de 23 247 860 €
52, quai Paul Sédallian
69009 Lyon

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
Cité Internationale
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Mazars
Commissaire aux Comptes
109, rue tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

CEGID

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé unique de la société **CEGID**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CEGID** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 316 003 K€, ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.2. c) de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'information donnée à ce titre est appropriée.

Frais de développement

La note 2.2. b) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement. Nous avons également examiné les modalités de vérification de leur valeur recouvrable, soit par projet pris individuellement en cas d'indice de perte de valeur, soit globalement dans le cadre du test de dépréciation des actifs. Nous nous sommes assurés que la note 2.2. b) de l'annexe fournit une information appropriée.

Titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 632 167 K€, font l'objet, le cas échéant, d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.4. de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'information donnée à ce titre est appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

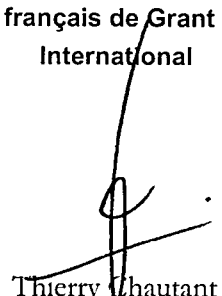
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

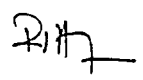
Lyon, le 10 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International


Thierry Chautant
Associé

Mazars


Paul-Armel Junne
Associé